



**Atelier régional PARIS21**  
10-12 février 2005 Bamako, Mali  
**PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE**  
**DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT**  
**DE LA STATISTIQUE (SNDS) - GABON**

**I. Historique, contexte statistique et politique**

1. Le Gabon se trouve dans un processus de diversification de son économie en raison de l'entrée dans une phase baissière de la production de pétrole qui constitue sa principale source de revenus. Cette situation a inspiré plusieurs initiatives de type prospectif.

2. Avec le concours du PNUD, le Gabon a réalisé au milieu des années 1990 une étude prospective dénommée « GABON 2025 » qui établissait la situation souhaitable du Gabon à l'orée de 2025. Un scénario réaliste a été identifié et celui-ci repose essentiellement sur un dynamisme de l'activité hors-pétrole qui s'appuierait sur les secteurs tels que la forêt, le tourisme et les services. La recherche d'une plus grande équité dans la répartition du patrimoine national constitue également une préoccupation de premier rang.

3. Pour tenir compte des orientations contenues dans l'étude « GABON 2025 », le gouvernement a lancé le processus d'adoption de la loi de développement et d'aménagement du territoire. Ce document se veut un cadre logique qui met en cohérence toutes les actions en matière de politique économique et sociale, puis de réalisation des infrastructures sur tout le territoire national. Il est dans sa phase terminale puisqu'en examen au niveau de la seconde chambre du parlement.

4. En raison du grand écart qui existe entre le classement du pays selon l'IDH et celui par rapport au PIB par tête qui fait du Gabon un pays riche, mais avec des indicateurs sociaux de pays pauvre, la décision unilatérale de rédiger un DSRP a été prise au début des années 2000. Conscient qu'aucune retombée significative n'est attendue des bailleurs de fonds à l'issue de la rédaction de ce document, le Gabon n'étant pas un pays PPTE, le gouvernement a pris le parti de s'adonner à cet exercice en le considérant comme un impératif de bonne gouvernance pour des choix de politiques socio-économiques pertinents. Une version intérimaire de ce document existe depuis fin 2003 ;

5. Le Gabon a souscrit aux Objectifs de Développement du Millénaire. Il s'est engagé par là à tout mettre en œuvre pour atteindre, sinon approcher, les objectifs ambitieux fixés.

6. Les autorités ont placé l'environnement comme une des alternatives pour le développement du pays. Ainsi, une attention particulière est portée sur la manière d'exploiter les ressources naturelles renouvelables dont regorge le pays. De plus, devant la communauté internationale, un vaste projet sur les aires protégées a été initié et a déjà obtenu l'adhésion de plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Celui-ci poursuit le souci de la protection et de la préservation de la biodiversité.

7. Un effort de financement des activités statistiques locales par l'Etat est patent, mais il souffre encore d'une certaine inconstance dans la mesure où la prise de conscience de son importance n'est pas totale. Du fait des résultats appréciables enregistrés essentiellement sur la conduite des opérations lourdes la communauté des bailleurs de fonds intervient de plus en plus dans le financement de la statistique.

8. La DGSEE a préparé, avec l'appui d'AFRISTAT et l'INSEE, des textes législatifs et réglementaires pour la transformation de son cadre juridique afin d'amorcer la recherche de solution à ses problèmes de ressources matérielles, humaines et financières. L'intérêt et le rôle de la DGSEE dans le processus de mise en œuvre du DSRP constituent une opportunité pour la statistique dans la perspective de solutionner, au plus vite, les pesanteurs qui pèsent sur le SRP

## **II. Objectifs et résultats attendus de la feuille de route**

### **2.1 Objectif général**

L'objectif général de la feuille de route est de réunir les conditions optimales pour un bon déroulement du processus d'élaboration de la SNDS sur les plans politique, institutionnel et financier.

Quant à la stratégie nationale elle vise, entre autre, à rendre le pays durablement capable de produire les informations statistiques nécessaires d'une part à la formulation, au suivi et évaluation des politiques, notamment la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et, d'autre part, au calcul des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

### **2.2 Objectifs spécifiques**

Ils visent à prévoir les moyens de tous ordres qui permettront :

- d'obtenir le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS ;
- de définir le cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie ;
- d'identifier les ressources humaines nécessaires ;
- de définir un chronogramme des activités ;
- d'élaborer un budget et identifier les sources de financement.

### **2.3 Résultats attendus**

- Le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de

- la SNDS est obtenu;
- Le cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie est défini ;
- Les ressources humaines nécessaires sont identifiées ;
- Un chronogramme des activités est défini ;
- Un budget est élaboré et les sources de financement sont identifiées.

### **III SNDS et la stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté**

Au Gabon, le DSRP définitif qui doit être adopté au cours du troisième trimestre de l'année en cours est prévu de couvrir la période triennale 2006-2008. L'évaluation qui sera faite de ce premier round permettra de mieux affiner le plan d'action pour les trois années qui suivront. Dans l'organisation de la finalisation de l'élaboration du DSRP définitif, la DGSEE est le responsable du développement du volet « suivi et évaluation ». A ce titre, elle s'engage à faire en sorte que l'élaboration de la SNDS réponde aux besoins du DSRP et des OMD en matière de suivi-évaluation et d'étude d'impact de leur mise en œuvre.

L'horizon couvert par la SNDS doit être en phase avec celui couvert par la SRP et la mise à jour du DSRP doit tenir compte des principes de la SNDS. La conception des SNDS doit intégrer également les préoccupations des politiques sectorielles

### **IV. Mode d'organisation global des travaux d'élaboration de la SNDS**

#### **4.1 Principes**

- Processus participatif associant tous les acteurs du système statistique national : producteurs, utilisateurs et partenaires au développement ;
- Processus par étapes avec validation de chaque étape.

#### **4.2 Mode d'organisation global des travaux**

Le SSN du Gabon souffre de l'inexistence d'un organe de coordination de l'activité statistique. C'est pourquoi, contrairement à la pratique en vigueur dans les pays qui disposent d'un Conseil national de la statistique, un Comité ad'hoc sera mis en place pour assurer le pilotage de l'élaboration de la stratégie nationale. Ainsi :

- L'élaboration de la SNDS est placée sous la supervision du Comité de Développement de la Statistique (CODESTAT) qui en sera le maître d'ouvrage. Le CODESTAT va s'appuyer sur un Secrétariat Technique qui est le maître d'œuvre.
- Le Secrétariat Technique est présidé par le Directeur Général de la DGSEE et comprend en outre les responsables des 04 sous-commissions du CODESTAT.
- Les travaux techniques sont confiés aux 04 sous-commissions du CODESTAT qui s'articulent provisoire autour des thèmes suivants :

- Ressources et cadre institutionnel ;
  - Statistiques sociales ;
  - Statistiques économiques et financières ;
  - Statistiques environnementales et générales.
- Le Secrétariat Technique est chargé d'examiner et d'approuver les travaux des sous-commissions.
  - Le CODESTAT valide les différentes étapes du processus d'élaboration de la SNDS.
  - Le document final de la SNDS est examiné et approuvé par le Conseil des Ministres.

## V Répartition des rôles entre les différents acteurs y compris les partenaires extérieurs

- L'autorité politique définit la vision à long terme du système statistique national, approuve le document final de la SNDS et veille à réunir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie ;
- Le CODESTAT joue le rôle de maître d'ouvrage et le Secrétariat technique, celui de maître d'œuvre (voir IV) ;
- Le Directeur Général de la DGSEE préside le Secrétariat technique et veille à ce que ses collaborateurs assurent le secrétariat de toutes les sous-commissions ;
- Les producteurs et utilisateurs participent aux travaux des sous-commissions ;
- Les partenaires au développement participent à tous les séminaires organisés dans le cadre de l'élaboration de la SNDS et seront sollicités pour apporter leurs concours technique et financier à la mise en œuvre de la stratégie.

## VI Activités

### 6.1 Lancement

- Mise en place du cadre institutionnel pour circonscrire le champ d'exécution de cet exercice. Il se compose de l'adoption du texte désignant les membres et les modalités de fonctionnement du CODESTAT, du Secrétariat technique et des sous-commissions. Procéder à la finalisation du projet de feuille de route. Les partenaires au développement participeront à cet exercice ;
- Le projet de feuille de route est approuvé par le Président du CODESTAT ;
- Séminaire de lancement de l'élaboration de la SNDS.

## **6.2 Etablissement du diagnostic du système statistique national**

- Mise en place du dispositif pour l'établissement du bilan diagnostic, information et sensibilisation des acteurs et des partenaires au développement ;
- Etablissement d'un bilan diagnostic du système statistique national par des consultants nationaux ;
- Examen et décisions du Secrétariat Technique et du CODESTAT.

## **6.3 Vision et définition des stratégies**

- définition de la vision de l'évolution souhaitable du SSN ;
- établissement des priorités en matière de résultats à obtenir dans les années à venir ;
- sélection des scénarios stratégiques parmi les alternatives possibles
- projet de rapport d'étape sur les stratégies ;
- projet de propositions à soumettre au CODESTAT ;
- proposition d'une communication en Conseil des Ministres

## **6.4 Etablissement des programmes d'action**

- finalisation du rapport sur les stratégies ;
- rédaction des plans d'actions sectoriels et du plan national ;
- validation ;
- conception du dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS ;

# **VII. Moyens nécessaires et sources des contributions**

## **i) les moyens nécessaires**

Ils concernent les points suivants :

Secrétariat et logistique, organisations des activités et rédaction des rapports.  
Consultations et assistance technique  
Recueil d'information, synthèses techniques  
Revue des avant-projets de document  
Tenue d'ateliers  
Tenue de réunions statutaires  
Impression et diffusion des rapports et de la documentation

## ii) le budget prévisionnel

Il doit financer les rubriques suivantes :

Rubriques	Unité	Nombre	Coût unitaire	Montant
<b>1.Coordination</b>				<b>58100</b>
CODESTAT	Mois	14	1700	23800
Secrétariat technique	Mois	14	800	11200
Sous-commissions	Mois	7x4	700	19600
<b>2. Sensibilisation par la presse</b>	<b>Forfait</b>		<b>3500</b>	<b>3500</b>
<b>3.Assistance technique</b>				<b>15000</b>
Assistance extérieure		1		
Consultants nationaux		5	3000	15000
<b>4. Fonctionnement courant</b>				<b>34000</b>
Fournitures de bureau			5000	5000
Carburant			3000	3000
Communication			2000	2000
Séminaires		3	6000	18000
Réunions		4	1500	6000
<b>5. Voyages d'études</b>	<b>Personne</b>	<b>2</b>	<b>3000</b>	<b>6000</b>
<b>6. Documentation, impression, diffusion</b>				<b>10500</b>
Documentation et diffusion			2500	2500
Impression			8000	8000
<b>7. Equipements</b>				<b>10000</b>
Vidéo-projecteur			4000	4000
Ordinateur et accessoires			6000	6000
<b>8. Divers et imprévus</b>				<b>4010</b>
<b>TOTAL</b>				<b>137610</b>

N.B. : Budget hors assistance technique extérieure.

## iii) Le Financement

- *Budget National*
- *Partenaires au développement*

## VIII. Calendrier prévisionnel

Activités	Temps	03-04 2005	05 2005	06 2005	07-09 2005	10-12 2005	01-03 2006	04 2006	05 2006	06 2006	07 2006
Finalisation feuille de route											
Mise en place dispositif institutionnel											
Faire de l'élaboration du SNDS un axe stratégique recommandé par le DSRP											
Lancement élaboration SNDS											
Bilan SSN											
Définition de la vision											
Rapport sur les stratégies											
Elaboration du plan d'action national											
Validation de la SNDS par le gouvernement											

